

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Elections législatives du 18 Novembre 1962

2eme Circonscription

Electrices, Electeurs,

Le 18 Novembre vous allez choisir **non pas une étiquette, mais un homme** qui devra vous représenter et vous défendre.

Je viens à vous avec confiance, assisté, cette fois, par un nouveau suppléant : Etienne LAVENTURE, exploitant agricole à Kervignac, dont le choix dit assez quelle place les difficultés des cultivateurs morbihannais tiennent dans mes préoccupations.

Notre vieil ami Job LE PÉVÉDIC continuera à nous aider l'un et l'autre.

Une campagne électorale est une période de critiques et de promesses... il est si facile de critiquer sans savoir et de promettre sans tenir ! D'autres se livreront à ce petit jeu, et tenteront de vous tromper... Pas moi !

* * *

Vous êtes pourtant en droit de savoir quelle est la grande idée qui guidera notre action.

Cette idée, c'est celle **D'UNE PLUS GRANDE JUSTICE sur le plan économique et sur le plan social.**

Sur le plan économique

1°) **Justice pour la Bretagne...** comme les Parisiens ou les Alsaciens, les Bretons doivent pouvoir gagner leur vie sur la terre où ils sont nés... L'usine Michelin à Vannes est un premier pas, d'autres doivent suivre... La loi programme pour la Bretagne devra être votée.

2°) **Justice pour les cultivateurs,** dont les prix ne doivent pas être seuls bloqués, quand tous les autres montent : Il faut revenir à l'indexation.

3°) **Justice pour les marins,** dont les ventes de poissons ne doivent pas être gênées par les produits congelés des pêcheurs étrangers.

4°) **Justice pour le commerce traditionnel,** qui ne doit pas être désavantagé par des facilités de crédit et des privilèges fiscaux abusifs.

5°) **Justice pour les artisans,** que l'Etat doit aider à s'adapter à l'évolution des techniques au lieu d'en laisser la charge aux Chambres de Métiers.

6°) **Justice pour les Iliens,** par alignement sur le régime de la Corse.

Sur le plan social

1°) **Justice pour les familles** de cultivateurs, d'artisans, de travailleurs indépendants qui doivent avoir les mêmes prestations familiales que les autres français.

2°) **Justice pour les travailleurs ruraux** (exploitants, ouvriers agricoles et artisans), qui doivent être protégés de la même manière que les gens de ville contre la maladie, les accidents et les soucis de la vieillesse (parité des pensions).

3°) **Justice pour les enfants**, qui doivent tous pouvoir bénéficier de l'instruction intellectuelle et de la formation technique dans les mêmes conditions, quelles que soient les croyances ou les ressources de leurs parents (des bourses plus nombreuses, plus larges, et mieux réparties).

4) **Justice pour les ouvriers** notamment ceux de la défense Nationale (parité de la prime Paris-Province), du bâtiment (intempéries), et des Forges (sécurité et durée du travail).

5°) **Justice pour les anciens combattants et victimes de guerre,** dont on ne doit pas chicaner les avantages (fraude au rapport constant et bonification de campagne des cheminots) quand on trouve des centaines de milliards pour construire une bombe H.

6°) **Justice pour nos vieillards, nos infirmes, nos handicapés, nos petits rentiers,** qui ont plus de droits envers la nation que les nouveaux Etats africains auxquels nous consentons des largesses ridicules et scandaleuses.

7°) **Justice pour les veuves de marins et les petites catégories d'inscrits maritimes,** dont les pensions doivent être revalorisées.

8°) **Justice pour tous,** par la suppression des Abattements de Zones.

* * *

Pour les faibles, pour les humbles, pour ceux qui souffrent, ma porte sera ouverte demain, comme elle l'était hier, sans que je me préoccupe jamais de savoir quelles sont les idées politiques ou philosophiques de celui ou de celle qui frappe.

Vous avez confié, depuis 4 ans, au député de votre circonscription, près de 7.000 affaires : aucune n'est restée sans suite...

Certain d'être

— par la connaissance de beaucoup de problèmes difficiles ;
— par l'organisation de mon secrétariat ;
— par toutes mes relations dans les ministères parisiens ;

le plus qualifié pour vous représenter et vous défendre, j'attends, avec mon ami **Etienne LAVENTURE**, votre jugement avec confiance.

Christian BONNET

41 ans — 5 enfants.
Membre du Comité Parlementaire du C.E.L.I.B. (Intérêts Bretons)
Membre de l'Amicale Parlementaire Agricole.
Rapporteur du Budget de la Marine Marchande à la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.
Vice-Président du Comité Parlementaire de Défense du Commerce Français.
Conseiller Général.
Député sortant.

Remplaçant éventuel :

Etienne LAVENTURE

59 ans — 4 enfants.
Exploitant Agricole à Kervignac.
Délégué Cantonal de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.

Imp. St-Joseph - Vannes